

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2005

Séance du 10 février 2005

CG 05/1^{ère}/I-02

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE**

—————

**PROJET DE
BUDGET PRIMITIF 2005**

—————

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de budget primitif de l'Institut Médico Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance dans sa séance du 2 novembre 2004.

L'équilibre général de ce projet s'établit à **2 260 317,00 €**

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'élève à : **185 976,00 €**

DEPENSES

Compte 139	– Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	10 908,00 €
Compte 16	– Emprunts et dettes assimilées	33 359,00 €
Compte 21	– Immobilisations corporelles	35 239,00 €
Compte 23	– Immobilisations en cours	106 470,00 €

	TOTAL DES DEPENSES	185 976,00 €

RECETTES

Compte 10	– Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	45 735,00 €
Compte 23	– Immobilisations en cours	45 735,00 €
Compte 28	– Amortissement des immobilisations.....	94 506,00 €

TOTAL DES RECETTES		185 976,00 €

- SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation s'élève à **2 074 341,00 €**

DEPENSESGROUPE I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Chapitre 60	– Achats	184 640,00 €
(comptes 6061, 6062, 6063, 6066 et 6068)		
Compte 611	– Prestations de services	7 950,00 €
(comptes 6111 et 6112)		
Compte 624	– Transports des usagers	44 500,00 €
Compte 625	– Déplacements, missions et réceptions	1 550,00 €
Compte 626	– Frais postaux et frais de télécommunication	7 500,00 €
(comptes 6261 et 6262)		
<u>Compte 6288</u>	– Autres prestations à caractère non médical ..	13 600,00 €

Sous-total des dépenses du groupe I.....		259 740,00 €

GROUPE II – Dépenses afférentes au personnel

Compte 622	– Rémunération d'intermédiaires et honoraires.....	7 000,00 €
Compte 633	– Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.....	31 476,00 €
(comptes 6333 et 6336)		
Chapitre 64	– Charges de personnel	1 590 664,00 €

Sous-total des dépenses du groupe II.....		1 629 140,00 €

GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure

Chapitre 61 – Services extérieurs	71 467,00 €
(comptes 613, 615, 616 et 618)	
Compte 623 – Information, publicité	316,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	6 131,00 €
(comptes 657 et 6587)	
Compte 661 – Frais financiers	13 041,00 €
Compte 6811 – Dotations aux amortissements	94 506,00 €

Sous-total des dépenses du groupe III	185 461,00 €
TOTAL DES DEPENSES	2 074 341,00 €

* * *

RECETTESGROUPE I – Produits de la tarification et assimilés

Compte 731 – Produits de la tarification	1 842 525,96 €
Compte 732 – Forfait journalier	150 280,00 €

Sous-total des recettes du groupe I	1 992 805,96 €

GROUPE II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Compte 708 – Produits exploités.....	2 399,50 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	40 817,50 €
(comptes 753,754 et 758)	

Sous-total des recettes du groupe II.....	43 217,00 €

GROUPE III – Produits financiers et produits non encaissables

Compte 777	– Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	10 908,00 €

	Sous-total des recettes du groupe III	10 908,00 €
	Résultat N – 2 (Excédent 2003).....	27 410,04 €
	TOTAL DES RECETTES	2 074 341,00 €

Le prix de journée de l'établissement a été établi ainsi qu'il suit :

A – Total des charges (groupes I + II + III)	2 074 341,00 €
B - Produits en atténuation(compte 732+ total groupes II + III).	204 405,00 €
C - Reprise de résultat (excédent 2003)	27 410,04 €

Montant de la dotation globale = A – (B+C).....	1 842 525,96 €

En fonction d'une activité basée sur 11 560 journées d'internat et 182 journées de semi-internat, le prix de journée 2005 s'établit donc à :

Prix de journée internat

$\frac{1\ 842\ 525,96}{11\ 560 + (182 \times 0,85)}$	soit prix de journée arrêté à	157,27 €
- Forfait journalier		13,00 €

Prix de journée semi-internat

$\frac{1\ 842\ 525,96 - (157,27 \times 11\ 560)}{182}$	soit prix de journée arrêté à	134,53 €
--	-------------------------------------	-----------------

Conformément à l'article 30 du règlement intérieur de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, les taux des redevances des commensaux pour 2005 font l'objet des propositions suivantes de la commission de surveillance :

	2004	2005
COMMENSAUX DE DROIT		
- par repas	3,20 €	3,25 €
COMMENSAUX EXCEPTIONNELS		
- par repas	4,07 €	4,15 €

GROUPES D'ENFANTS

	2004	2005
- Journée complète	17,10 €	17,44 €
- ½ journée (50% de la journée complète)	8,56 €	8,73 €
- Petit déjeuner	2,91 €	2,97 €
- Nuit et petit déjeuner	5,92 €	6,04 €
- Nuit.....	3,01 €	3,07 €

GROUPES DE JEUNES ADULTES

	2004	2005
- Journée complète	20,53 €	20,94 €
- ½ journée (50% de la journée complète)	10,26 €	10,47 €
- Petit déjeuner	2,91 €	2,97 €
- Nuit et petit déjeuner	6,09 €	6,21 €
- Nuit.....	3,17 €	3,23 €

GROUPES D'ADULTES

	2004	2005
- Journée complète	25,68 €	26,19 €
- ½ journée (50% de la journée complète)	12,84 €	13,10 €
- Petit déjeuner	2,91 €	2,97 €
- Nuit et petit déjeuner	6,09 €	6,21 €
- Nuit.....	3,17 €	3,23 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer :

- sur le budget primitif 2005 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne tel qu'il vient de vous être présenté étant précisé que le niveau de vote des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'effectue par groupe ;
- sur les taux des redevances des commensaux pour l'année 2005.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance du 2 novembre 2004,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Se prononce favorablement sur l'ensemble du rapport de M. le Président ;
- Approuve le budget primitif pour 2005 de l'Institut médico-éducatif et professionnel de Tarn-et-Garonne qui s'équilibre en mouvements réels à 2 260 317 €;
- Approuve les taux de redevances des commensaux pour 2005 énumérés ci-après, retenus par la commission de surveillance et proposés par Monsieur le Président :

	2004	2005
COMMENSAUX DE DROIT		
- par repas	3,20 €	3,25 €
COMMENSAUX EXCEPTIONNELS		
- par repas	4,07 €	4,15 €

GROUPES D'ENFANTS

	2004	2005
- Journée complète	17,10 €	17,44 €
- ½ journée (50% de la journée complète)	8,56 €	8,73 €
- Petit déjeuner	2,91 €	2,97 €
- Nuit et petit déjeuner	5,92 €	6,04 €
- Nuit.....	3,01 €	3,07 €

GROUPES DE JEUNES ADULTES

	2004	2005
- Journée complète	20,53 €	20,94 €
- ½ journée (50% de la journée complète)	10,26 €	10,47 €
- Petit déjeuner	2,91 €	2,97 €
- Nuit et petit déjeuner	6,09 €	6,21 €
- Nuit.....	3,17 €	3,23 €

GROUPES D'ADULTES

	2004	2005
- Journée complète	25,68 €	26,19 €
- ½ journée (50% de la journée complète)	12,84 €	13,10 €
- Petit déjeuner	2,91 €	2,97 €
- Nuit et petit déjeuner	6,09 €	6,21 €
- Nuit.....	3,17 €	3,23 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,